

## Résumer sur l'économie bleue et la gouvernance des océans

La gouvernance bleue est un concept qui se réfère à la manière dont les ressources marines et côtières sont gérées et réglementées pour leur utilisation durable. Elle implique une coopération internationale pour relever les défis mondiaux liés à la gestion des ressources en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement en même temps en améliorant les avantages sociaux économiques et professionnels. La gouvernance bleue, il faut le reconnaître, présente des enjeux complexes qui doivent intégrer tous les niveaux de responsabilités publiques et privées pour une gestion responsable des ressources. Les défis mondiaux en termes de gestion des ressources sont nombreux, il s'agit entre autres, la pollution marine, le changement climatique, ou encore la surpêche. La coordination internationale de la gouvernance bleue est cadrée par des accords internationaux tels que la Convention des Nations-Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) et aussi l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. L'Union des Comores a ratifié la CNUDM en 1994 et donne une importance capitale aux Objectifs de Développement Durable (ODD) par la prise en compte dans les documents cadres nationaux, programmes et projets de développement. Au niveau de la sous-région de l'Océan Indien la gouvernance bleue est un enjeu majeur qui implique plusieurs petits États insulaires présentant d'immenses potentialités économiques de leurs ressources marines, notamment la pêche, l'aquaculture, les énergies renouvelables, le tourisme ou encore l'exploitation des ressources minières marines. Cependant ces ressources marines et côtières sont confrontées à des sérieuses menaces environnementales et de changement climatique, lesquelles demeurent les problématiques centrales. Parler de la gouvernance bleue c'est parler d'un concept lié directement à l'économie bleue. Dans la sous-région de l'Océan Indien certains États comme Madagascar, Seychelles et Maurice ont vite compris et ont aligné leurs politiques de développement avec le nouveau concept en mettant en place des départements sectoriels dédiés à l'économie dans une perspective d'une stratégie à long terme. Au niveau national, le concept de l'économie bleue est formalisé dans le document « cadre stratégique sur la politique nationale de l'économie bleue », une étude réalisée en 2018 avec l'appui du Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est de la Commission Économique pour l'Afrique auprès des Nations-Unies.

Le cadre stratégique pour une politique nationale de l'économie bleue est relayé dans le document du « Plan Comores Émergent » de 2019. Ce même cadre stratégique admet que l'économie bleue peut jouer un rôle fédérateur pour un élan de la solidarité nationale et de la cohésion sociale. Les Comores regorgent de richesses naturelles importantes et renferment des espaces marins et côtiers riches en biodiversité. Son positionnement géostratégique dans le canal de Mozambique justifie la mise en place d'une politique de gouvernance bleue cohérente et adaptée. Une coordination « bleue » mal acquise en Union des Comores : Certes, une stratégie nationale bleue est élaborée. Des documents-cadres nationaux disponibles. Cependant il existe un hiatus dans la coordination des actions bleues. Les actions sont dispersées. Certaines initiatives d'organisations sont entreprises au niveau du Ministère de l'emploi à travers un projet sur l'économie bleue financé par le Bureau International du Travail. Une commission nationale de l'économie bleue est mise en place, elle est sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères. Le Ministère chargé de la Pêche reçoit différentes missions sur l'économie bleue ayant entendu que les actions phares reviennent de droit audit Ministère, notamment la pêche, l'aquaculture, le tourisme côtier et d'autres actions transversales comme la sécurité en mer avec une grande responsabilité du Centre National de Contrôle et de Surveillance de Pêche. Nous retenons des années passées, qu'une fois ce projet fini aucune initiative de pérennisation ne serait engagée ni de la part du Ministère de l'Emploi, non plus du Ministère des Affaires Étrangères dont les responsabilités sont visiblement moins convaincantes. Il apparaît même des ONG qui manifestent des intérêts certes louables mais elles se convertissent en garantes institutionnelles dans le secteur de l'économie bleue. En réalité cette question d'économie bleue est perçue comme un fonds de commerce qui facilite la mobilisation des fonds à travers des institutions internationales et que ce manque de coordination institutionnelle permet justement à chaque institution de s'ériger en donneur de leçons. Pour une meilleure gouvernance bleue et pour l'épanouissement sectoriel, le gouvernement comorien doit associer la pêche à l'économie bleue en créant un Ministère de la pêche chargé de l'économie bleue.

À l'instar de certains États insulaires de l'Océan Indien qui font déjà preuve de beaucoup de résultats positifs, l'Union des Comores possède des atouts pour prendre le cours de son développement économique à travers une gestion durable des océans et des mers. Plaidoyer pour la mise en place d'un Ministère

de la pêche chargé de l'économie bleue et de l'économie maritime. Ce Ministère de la pêche et de l'économie bleue aura une tâche majeure, notamment d'assurer, en amont, la coordination de toutes les actions « bleues » dans une dynamique inclusive et participative. Si on retient les 5 objectifs du cadre stratégique sur la politique nationale de l'économie bleue de 2018, nous remarquerons que ces objectifs de développement convergent tous vers des critères de pêche et de gestion des océans. À cet effet, il incombera au Ministère de la pêche et de l'économie bleue, à la lecture des objectifs de développement susmentionnés de (i) renforcer la sécurité nationale comme vecteur important pour tout développement socioéconomique du pays, le renforcement de la connectivité maritime entre les îles peut jouer un rôle important à un sursaut de solidarité nationale et la cohésion politique, d'ailleurs à l'heure actuelle un projet est en cours de mise en œuvre pour ces aspects, (ii) la valorisation des secteurs clefs et la création d'emplois décents pour une insertion socioprofessionnelle des jeunes, (iii) la protection des écosystèmes marins et côtiers et la gestion des déchets; à l'heure où nous sommes le Ministère chargé de la pêche est en cours de finalisation d'une négociation de projet de résilience des systèmes alimentaires et nutritionnels dont une grande partie d'activités répondront à cette inquiétude de protection de l'environnement marin et côtier, (iv) l'adaptation du cadre institutionnel et juridique, c'est un objectif qui répond parfaitement à notre plaidoyer car la création du ministère chargé de l'économie bleue doit justement jouer ce rôle de leadership dans les arrangements institutionnels, la mise en place d'un cadre juridique concerté et surtout la formulation des besoins « bleus » nationaux et enfin (v) la réorientation des axes de coopération (bleue) régionale, dès lors où des pays amis sont en avance en matière de politique sectorielle bleue, on a déjà cité le cas de Madagascar, Seychelles et Maurice, nous ne pouvons que renforcer une coopération déjà existante et ouvertement prépondérante en matière de pêche et d'économie bleue

### Opportunités d'intervention

- Disponibilité de cours d'eau toute l'année à Ndzouani et Mwali pour l'énergie hydraulique ; Ensoleillement suffisant : 2500kWh/kW/an pour la photo voltaïque ;

Disponibilité de courant marin toute l'année pour l'énergie hydrolienne ;

- Disponibilité de la température exploitable de 250 à 300 °C autour du volcan Karthala pour la géothermie à Ngazidja

- Disponibilité de l'eau, seulement 1% des ressources mobilisables est prélevé chaque année, soit 19 millions de m<sup>3</sup> ;

- Appui des bailleurs, tels que le BM, UE, BAD, PNUD, UA Nouvelle-Zélande

Sous-secteur de transports maritimes et ports

- L'agrandissement du port de Moroni ; - Encourager et privilégier le Partenariat Public/Privé et les Contrats BOT (Buld, Opérante, Transfert) dans les infrastructures et l'organisation du transport maritime

- Chercher la certification l'Ecole de Pêche et de la Marine Marchande d'Anjouan par l'Organisation Maritime Internationale en vue d'accueillir des formations STCW des gens de mer ;

- Installer et mettre à jour le système d'aide à la navigation maritime et équiper les capitaineries des ports des moyens de communications et de surveillance ;

- Mettre en place un service de météo marine ;

. Sous-secteur sécurité maritime :

- Mettre en œuvre le livre Katiba sur la stratégie nationale de défense et de sécurité,

- Créer et équiper le centre national de fusion, d'échange et de partage d'information maritime - Créer un Comité National de la Sécurité Maritime

### Actions immédiates

#### 3. Sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture

- Immatriculation et homologation des embarcations de pêche et l'organisation d'un registre des embarcations ;

- Mise en œuvre d'un programme de sécurisation de la vie des pêcheurs et d'un système de secours en mer.

- Instauration d'une zone de fermeture temporaire de la pêche pour permettre la régénération des poissons.

#### 4. Sous-secteur de l'énergie et eaux

- Réhabiliter les centrales hydroélectriques (Ligoni, Tratingua, Miringoni)

- Former et recycler le personnel chargé du développement et de la maintenance du réseau d'adduction d'eau.

5. Sous-secteur du tourisme - Réhabiliter les hôtels de l'Etat au niveau national (Golden Tulipe, Hôtel Al Amal) et construction d'un hôtel à Mohéli

- Solutionner la question des ordures ménagères et solides dans les capitales et villes environnantes des trois îles Actions à court terme

1. Sous-secteur de transports maritimes et ports

2. Sous-secteur sécurité maritime :

3. Sous-secteur pêche et aquaculture :

- Construire un laboratoire indépendant de certification des produits de pêche

- Trouver des solutions alternatives aux villageois en les proposant d'autres travaux que de dégrader l'environnement et extraire le sable ;

- Préparer le passage de la pêche artisanal à la pêche industrielle par l'achat de bateaux de pêche (Acquisition de bateaux-usines) ;

3. Sous-secteur de l'énergie et eaux

- Poursuivre la prospection de la géothermie à Ngazidja ;

- Réaliser une étude de faisabilité sur l'énergie hydrolienne ;

- Promouvoir les forages communautaires

- Mise en place d'un laboratoire National de contrôle de la qualité de l'eau.

NOTE: Google Translated

## Summarize on the blue economy and ocean governance

Blue governance is a concept that refers to the way in which marine and coastal resources are managed and regulated for their sustainable use. It involves international cooperation to address global challenges related to resource management by minimizing negative environmental impacts while improving social, economic and professional benefits. Blue governance, it must be recognized, presents complex issues which must integrate all levels of public and private responsibilities for responsible management of resources. There are many global challenges in terms of resource management, including marine pollution, climate change and overfishing. The international coordination of blue governance is framed by international agreements such as the United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS) and also the 2030 Agenda for Sustainable Development. The Union of the Comoros ratified the UNCLOS in 1994 and gives capital importance to the Sustainable Development Goals (SDGs) by taking them into account in national framework documents, programs and

development projects. At the level of the Indian Ocean sub-region, blue governance is a major issue which involves several small island states presenting immense economic potential of their marine resources, in particular fishing, aquaculture, renewable energies, tourism or the exploitation of marine mineral resources. However, these marine and coastal resources face serious environmental threats and climate change, which remain the central issues. Talking about blue governance means talking about a concept directly linked to the blue economy. In the Indian Ocean sub-region, certain states such as Madagascar, Seychelles and Mauritius quickly understood and aligned their development policies with the new concept by setting up sectoral departments dedicated to the economy with a view to long-term strategy. At the national level, the concept of the blue economy is formalized in the document “strategic framework on the national blue economy policy”, a study carried out in 2018 with the support of the Sub-regional Office for Africa. East of the Economic Commission for Africa to the United Nations.

The strategic framework for a national blue economy policy is relayed in the 2019 “Emerging Comoros Plan” document. This same strategic framework admits that the blue economy can play a unifying role for a boost in national solidarity and social cohesion. The Comoros are full of significant natural resources and contain marine and coastal areas rich in biodiversity. Its geostrategic positioning in the Mozambique Channel justifies the establishment of a coherent and adapted blue governance policy. An ill-gotten “blue” coordination in the Union of the Comoros: Certainly, a national blue strategy has been developed. National framework documents available. However, there is a hiatus in the coordination of blue actions. The actions are scattered. Certain organizational initiatives are undertaken at the level of the Ministry of Employment through a project on the blue economy financed by the International Labor Office. A national commission for the blue economy has been set up, it is under the supervision of the Ministry of Foreign Affairs. The Ministry responsible for Fisheries receives various missions on the blue economy having heard that the flagship actions rightfully belong to this Ministry, in particular fishing, aquaculture, coastal tourism and other transversal actions such as safety at sea with a major responsibility of the National Fisheries Control and Surveillance Center. We have learned from past years that once this project is finished no sustainability initiative would be undertaken either on the part of the Ministry of Employment or the Ministry of Foreign Affairs whose responsibilities are visibly less convincing. There are even NGOs that manifest certainly laudable interests, but they become institutional guarantors in the blue economy sector. In reality this issue of the blue economy is seen as a business that facilitates the mobilization of funds through international institutions and that this lack of institutional coordination precisely allows each institution to set itself up as a lesson giver. For better blue governance and sectoral development, the Comorian government must associate fishing with the blue economy by creating a Ministry of Fisheries responsible for the blue economy.

Like certain island states in the Indian Ocean which have already demonstrated many positive results, the Union of the Comoros has assets to take the course of its economic development through sustainable management of the oceans and seas. Advocacy for the establishment of

a Ministry of Fisheries responsible for the blue economy and the maritime economy. This Ministry of Fisheries and the Blue Economy will have a major task, in particular to ensure, upstream, the coordination of all “blue” actions in an inclusive and participatory dynamic. If we retain the 5 objectives of the strategic framework on the national blue economy policy of 2018, we will notice that these development objectives all converge towards fishing and ocean management criteria. To this end, it will be the responsibility of the Ministry of Fisheries and the Blue Economy, upon reading the aforementioned development objectives, to (i) strengthen national security as an important vector for any socio-economic development of the country, strengthening maritime connectivity between the islands can play an important role in a burst of national solidarity and political cohesion, moreover at present a project is being implemented for these aspects, (ii) the development of key sectors and the creation of decent jobs for the socio-professional integration of young people, (iii) protection of marine and coastal ecosystems and waste management;

At this time, the Ministry responsible for fisheries is in the process of finalizing a project negotiation for the resilience of food and nutritional systems, a large part of whose activities will respond to this concern for the protection of the marine environment and coastal, (iv) the adaptation of the institutional and legal framework, this is an objective which responds perfectly to our plea because the creation of the ministry responsible for the blue economy must precisely play this leadership role in the institutional arrangements, the implementation establishment of a concerted legal framework and above all the formulation of national “blue” needs and finally (v) the reorientation of the axes of regional (blue) cooperation, since friendly countries are in advance in terms of blue sectoral policy, we have already cited the case of Madagascar, Seychelles and Mauritius, we can only strengthen an already existing and openly significant cooperation in matters of fishing and the blue economy

### **Opportunities for intervention**

- Availability of watercourses all year round in Ndzouani and Mwali for hydraulic energy;
- Sufficient sunshine: 2500kWh/kW/year for photo voltaic;
- Availability of sea current all year round for tidal energy;
- Availability of usable temperature of 250 to 300°C around the Karthala volcano for geothermal energy in Ngazidja
- Availability of water, only 1% of available resources is taken each year, or 19 million m<sup>3</sup>;
- Support from donors, such as the WB, EU, ADB, UNDP, AU New Zealand

### Maritime transport and ports sub-sector

- The expansion of the port of Moroni;
- Encourage and favor Public/Private Partnerships and BOT (Bulk, Operating, Transfer) Contracts in infrastructure and the organization of maritime transport
- Seek certification of the Anjouan Fishing and Merchant Marine School by the International Maritime Organization in order to host STCW training for seafarers;
- Install and update the maritime navigation aid system and equip port captaincies with means of communications and surveillance;
- Establish a marine weather service;
- . Maritime security sub-sector:
- Implement the Katiba book on the national defense and security strategy,

- Create and equip the national center for fusion, exchange and sharing of maritime information
- Create a National Maritime Safety Committee

### **Immediate actions**

#### **3. Fisheries and aquaculture sub-sector**

- Registration and approval of fishing boats and the organization of a boat register;
- Implementation of a program to secure the lives of fishermen and a rescue system at sea.
- Establishment of a temporary fishing closure zone to allow fish to regenerate.

#### **4. Energy and water sub-sector**

- Rehabilitate hydroelectric power stations (Ligoni, Tratingua, Miringoni)
- Train and retrain staff responsible for the development and maintenance of the water supply network.

5. Tourism sub-sector - Rehabilitate state hotels at the national level (Golden Tulipe, Al Amal Hotel) and construction of a hotel in Mohéli

- Solve the issue of household and solid waste in the capitals and surrounding towns of the three islands

#### **Short-term actions**

##### **1. Maritime transport and ports sub-sector**

##### **2. Maritime security sub-sector:**

##### **3. Fishing and aquaculture sub-sector:**

- Build an independent fishing products certification laboratory
- Find alternative solutions for villagers by offering them work other than degrading the environment and extracting sand;
- Prepare the transition from artisanal fishing to industrial fishing by purchasing fishing boats (Acquisition of factory boats);

##### **3. Energy and water sub-sector**

- Continue prospecting for geothermal energy in Ngazidja;
- Carry out a feasibility study on tidal energy;
- Promote community drilling
- Establishment of a National water quality control laboratory.